

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – Année 2026 / 2027

A REMETTRE OBLIGATOIREMENT A LA MAIRIE D'ANTONNE

TOUT CHANGEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ A L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT ET NOTÉ SUR SON CARNET DE LIAISON

ELEVE :

NOM : Prénom(s) :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CLASSE A LA RENTREE :

PARENT 1 :

NOM : Prénom :

ADRESSE :

TEL. Domicile : TEL. Portable : TEL. TRAVAIL :

Adresse mail :

NOMS, Prénoms et numéros de téléphone des personnes autorisées à récupérer votre enfant :

-

-

-

PARENT 2 :

NOM : Prénom :

ADRESSE :

TEL. Domicile : TEL. Portable : TEL. TRAVAIL :

Adresse mail :

NOMS, Prénoms et numéros de téléphone des personnes autorisées à récupérer votre enfant :

-

-

-

SERVICES PERISCOLAIRES :

CANTINE : oui non

	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Navette								
Garderie								

SI VOTRE ENFANT DOIT PRENDRE LA NAVETTE MERCI DE VENIR A LA MAIRIE D ANTONNE CHERCHER UN DOSSIER D INSCRIPTION PERIBUS OU DE VOUS RENDRE DIRECTEMENT A L ESPACE PERIBUS (Espace PERIMOUV, 11 rue du Président Wilson, 24000 Périgueux)

Dossier disponible à la mairie d'Antonne vers le 15 juin 2026.

Attention, veuillez noter que sans carte de transport votre enfant ne pourra prendre la navette, même exceptionnellement.

Le SIVS collecte et traite vos données personnelles conformément au Règlement Européen de la Protection des Données Personnelles (RGPD) et la loi informatique et liberté modifiée.

Vous trouverez notre politique de protection des données en annexe de ce formulaire.

Merci dans prendre connaissance.

ANNEXE RGPD

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DU SYNDICAT INTERCOMMUNALE A VOCATION SCOLAIRE (SIVS)

I/Objet du traitement

Ce traitement a pour objet d'apporter au SIVS les renseignements nécessaires à l'inscription de la cantine et de la garderie dans le cadre scolaire.

II/Données traitées

1 : Catégories de données traitées

Les catégories des données traitées sont :

- Données relatives à l'enfant scolarisé : nom, prénom, classe, date de naissance, allergies
- Données relatives aux parents ou représentant légal : nom, prénom, date de naissance, n° CAF, profession (facultatif), adresse de l'employeur (facultatif), et coordonnées des personnes autorisées à récupérer l'enfant scolarisé.

2 : Sources des données

Les données sont recueillies auprès des parents ou du représentant légal.

3 : Caractère obligatoire du recueil des données

Le recueil des données est obligatoire dans le cadre de l'inscription à la garderie et à la cantine scolaire. En cas de refus de communiquer ces données, l'enfant ne pourra pas être inscrit à la cantine scolaire ni à la garderie.

III/ Personnes concernées

Les personnes concernées par ce traitement sont :

- Les enfants scolarisés aux écoles d'Antonne et d'Escoire.
- Les parents ou le représentant légal de l'enfant scolarisé.

IV/ Destinataires des données

Les agents administratifs de la commune d'Antonne et de la commune d'Escoire.

Les supérieurs hiérarchiques de ces personnels.

Les agents du SIVS qui s'occupent de la garderie et de la cantine scolaire (seulement le n° de téléphone des parents ou représentant légal pour les cas d'urgence).

VI/ Vos droit sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir une copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

1 Exercer ses droits

Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez-vous adresser à la mairie d'Antonne ou mairie@antonne.fr

Ou à l'ATD 24, 2 place hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

2 Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

NOM de l'ENFANT : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

CLASSE :

Parent 1 :

Adresse :

Date de naissance :

Profession** :

Adresse de l'Employeur** :
.....
.....

Parent 2 :

Adresse :

Date de naissance :

Profession** :

Adresse de l'Employeur** :
.....
.....

E-mail parents :

N° Allocataire CAF :

N° de téléphone où joindre les parents en cas d'urgence pendant les repas :

En cas d'intempéries (neige...), autres parents à qui nous pouvons confier votre enfant :
.....
.....

Observations éventuelles concernant l'enfant et pouvant être utiles pour ses repas :
.....
.....

**Pour une bonne gestion des services périscolaires du S.I.V.S (cantine, garderie, transport) nous vous demandons de payer vos factures à réception.
Afin d'éviter des problèmes de trésorerie pour le S.I.V.S nous serons très vigilants aux paiements de ces services.
Si vous rencontrer des difficultés financières nous vous demandons de vous rapprocher d'un des membres du bureau du S.I.V.S par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie d'Antonne et Trignonant.**

*Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'année

**Facultatif

Si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique, adressez vous à la mairie d'Antonne.

Fait à le

Signature du Parent 1

Signature du Parent 2

GARDERIE SCOLAIRE 2026/2027

La garderie scolaire est ouverte de **7 H 00 à 8 H 30 et de 16 H 20 à 18 H 45**

Merci de respecter les horaires de la garderie

TARIFS :

14.09 € /semaine - garderie matin ET soir (toute semaine entamée est due)

9.85€ /semaine - garderie matin OU soir (toute semaine entamée est due)

4.13 € la séance (matin OU soir 2 occasionnelles par semaine maximum).

Je soussigné(e) :

(Nom Prénom du Parent ou du Tuteur de l'enfant)

E-mail :

N° Allocataire CAF :

AUTORISE par la présente les personnes dont les noms suivent à prendre :

NOM DE L'ENFANT : **PRENOM :**

A la garderie scolaire : *(mentionner noms, prénoms et adresses des personnes désignées)*

.....

.....

.....

N° de téléphone où joindre les parents en cas d'urgence :

.....

Pensez à prévoir un goûter pour votre enfant.

Par mesure de sécurité, en dehors des noms figurants sur cette liste, l'enfant ne sera confié à personne d'autre.

La personne non mentionnée ci-dessus, qui se présentera à la garderie devra être munie d'une autorisation écrite, avec signature des parents.

Pour une bonne gestion des services périscolaires du S.I.V.S (cantine, garderie, transport) nous vous demandons de payer vos factures à réception.

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie pour le S.I.V.S nous serons très vigilants aux paiements de ces services.

Si vous rencontrer des difficultés financières nous vous demandons de vous rapprocher d'un des membres du bureau du S.I.V.S par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie d'Antonne et Trigonant.

Fait à le

Signature du Parent 1,

Signature du Parent 2,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE – SIVS

Siège Social : Mairie d'Antonne
1, place André Chastel
24420 ANTONNE
☎ : 05.53.06.00.07
✉ : mairie@antonne.fr

TARIFS*

Année scolaire 2026-2027

Votés lors du Comité Syndical du 18 novembre 2024

CANTINE

⇒ 3.19 € le repas élèves

Veillez noter le n° du service cantine d'Antonne : 05 53 06 48 64

Veillez contacter l'école d'Escoire pour la cantine d'Escoire : 05 53 06 05 01

GARDERIE

De 7h00 à 8h30 et de 16h20 à 18h45

Temps complet ⇒ 14.09 € la semaine (garderie matin et soir)
Mi- temps ⇒ 9.85€ la semaine (garderie matin ou soir)
Occasionnelle ⇒ 4.13 € la séance (matin ou soir / 2 séances maximum par semaine)

Veillez noter le n° du service garderie : 05 53 06 89 80

NAVETTE (Antonne/Escoire ou Escoire/Antonne)

Les dossiers sont à retirer à la mairie d'Antonne ou à l'espace Périmouv*

*(rue Wilson Périgueux)

Pour une bonne gestion des services périscolaires du S.I.V.S. (cantine, garderie) nous vous demandons de payer vos factures à réception.

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie pour le S.I.V.S. nous serons très vigilants aux paiements de ces services. Si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique, adressez vous à la mairie d'Antonne.

Si vous rencontrez des difficultés financières nous vous demandons de vous rapprocher d'un des membres du bureau du S.I.V.S, par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie d'Antonne et Trigonant au 05.53.06.00.07 ou par mail : mairie@antonne.fr

**Contact SIVS : Mme MEYNARD Laurence au 06.30.21.25.25 ou
GERVEAUX Francis au 06.85.01.38.39**

*Tarifs susceptibles d'être modifiés durant l'année scolaire